

SOLIUS DIGITAL

Panneau rayonnant

NOTICE D'UTILISATION ET D'INSTALLATION

À conserver par l'utilisateur





SOLIUS DIGITAL

Rayonnant digital

Versions horizontales et verticales

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Guide à conserver par l'utilisateur

Sommaire

Mise en garde	3
Installation et Entretien	4
Préparer l'installation de l'appareil	4
Installer l'appareil	5
Raccorder l'appareil	6
Fixer l'appareil	7
Entretien	7
Utilisation	8
Principe de fonctionnement	8
Description des modes	8
Basic	8
Prog	8
L'interrupteur	9
Première mise en marche	9
Mettre en marche / arrêter l'appareil	9
Verrouillage des commandes	9
Régler la température	10
Fonction fenêtre ouverte	11
Le menu en mode BASIC	11
Le menu en mode PROG	12
Utiliser la programmation interne	13
Modifier les programmes	13
Copier un programme	13
Supprimer une plage de température confort	13
Utiliser la programmation externe	13
Le menu EXPERT	14
Délestage	15
En cas de problème	16
Caractéristiques	18
Conditions de garantie	19

Mise en garde







Attention :
Surface très
chaude
Caution
hot surface

Attention surface très chaude. Caution hot surface.
ATTENTION : Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

- Il convient de maintenir à distance de cet appareil les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.
- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels. Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Cet appareil ne doit être branché ou raccordé, selon les règles et normes en application, que par une personne habilitée.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- La notice d'utilisation de cet appareil est disponible en vous connectant sur le site Internet du fabricant indiqué sur le bon de garantie présent dans cette notice.
- A la première mise en chauffe, une légère odeur peu apparaître correspondant à l'évacuation des éventuelles traces liées à la fabrication de l'appareil.

-Un système de gestion d'énergie ou de délestage par coupure d'alimentation est incompatible avec nos appareils. Il détériore le thermostat.

	Avertissement : Afin d'éviter une surchauffe et pour des raisons de sécurité, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.
 	Les appareils munis de ce symbole ne doivent pas être mis avec les ordures ménagères, mais doivent être collectés séparément et recyclés. La collecte et le recyclage des produits en fin de vie doivent être effectués selon les dispositions et les décrets locaux.
	L'installation d'un appareil en altitude provoque une élévation de la température de sortie d'air (<i>de l'ordre de 10°C par 1000 m de dénivelé</i>).

Installation et Entretien

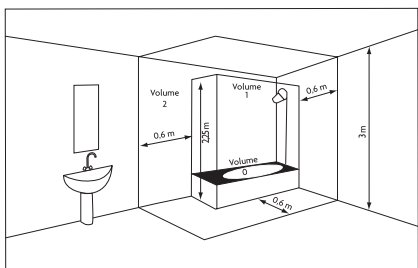
PRÉPARER L'INSTALLATION DE L'APPAREIL

Règles d'installation

- Cet appareil a été conçu pour être installé dans un local résidentiel. Dans tout autre cas, veuillez consulter votre distributeur.
- L'installation doit être faite dans les règles de l'art et conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (*NFC 15-100 pour la France*).
- L'appareil doit être alimenté en 230V Monophasé 50Hz.
- Dans des locaux humides comme les salles de bains et les cuisines, vous devez installer le boîtier de raccordement au moins à 25 cm du sol.

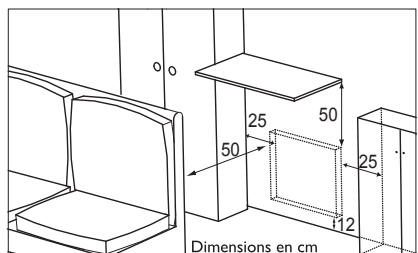
Tenir l'appareil éloigné d'un courant d'air susceptible de perturber son fonctionnement (*ex : sous une Ventilation Mécanique Centralisée, etc...*).

Ne pas l'installer sous une prise de courant fixe.



Volume 1 Pas d'appareil électrique

Appareil électrique
Volume 2 IPX4 (Norme EN 60335-2-43 : 2003/A2 : 2008)



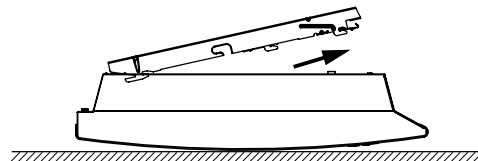
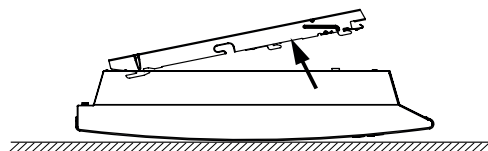
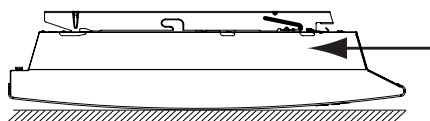
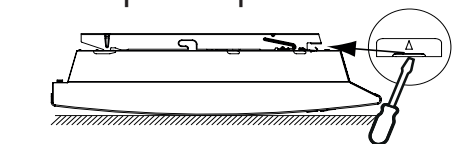
Respectez les distances minimales avec le mobilier pour l'emplacement de l'appareil.

Ne pas installer d'étagère au-dessus des appareils verticaux.

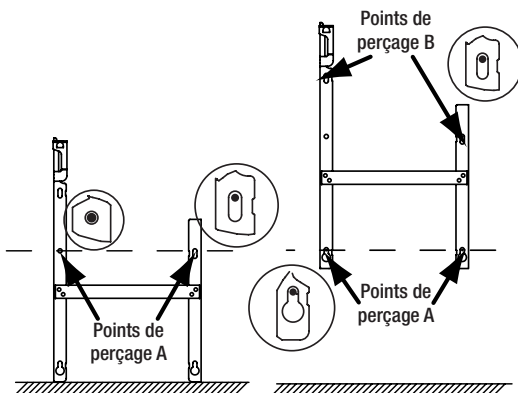
INSTALLER L'APPAREIL

Déverrouiller la patte d'accrochage de l'appareil

Nous vous conseillons de laisser l'appareil dans ses cales de protection et de le poser à plat face vers le sol.



Fixer la patte d'accrochage



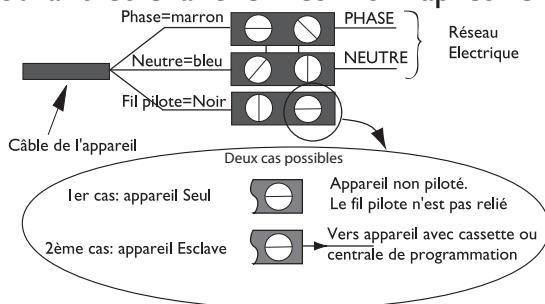
RACCORDER L'APPAREIL

Règles de raccordement

- L'appareil doit être alimenté en 230V Monophasé 50Hz.
- L'alimentation de l'appareil doit être directement raccordée au réseau après le disjoncteur et sans interrupteur intermédiaire.
- Le raccordement au secteur se fera à l'aide du câble de l'appareil par l'intermédiaire d'un boîtier de raccordement. Dans des locaux humides comme les salles de bains et les cuisines, il faut installer le boîtier de raccordement au moins à 25 cm du sol.
- Le raccordement à la terre est interdit. Ne pas brancher le fil pilote (fil noir) à la terre.**
- L'alimentation doit être directement raccordée au réseau après le dispositif de coupure omnipolaire conforme aux règles d'installation.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Si vous utilisez le fil pilote et s'il est protégé par un différentiel 30mA (ex : salle de bains), il est nécessaire de protéger l'alimentation du fil pilote sur ce différentiel.
- Si vous voulez utiliser un délesteur, choisissez un délesteur à sortie fil pilote plutôt qu'un délesteur à sortie de puissance, afin de ne pas détériorer le thermostat.





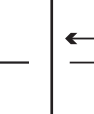
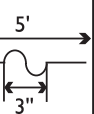
Schéma de raccordement de l'appareil

- Coupez le courant et branchez les fils d'après le schéma suivant :

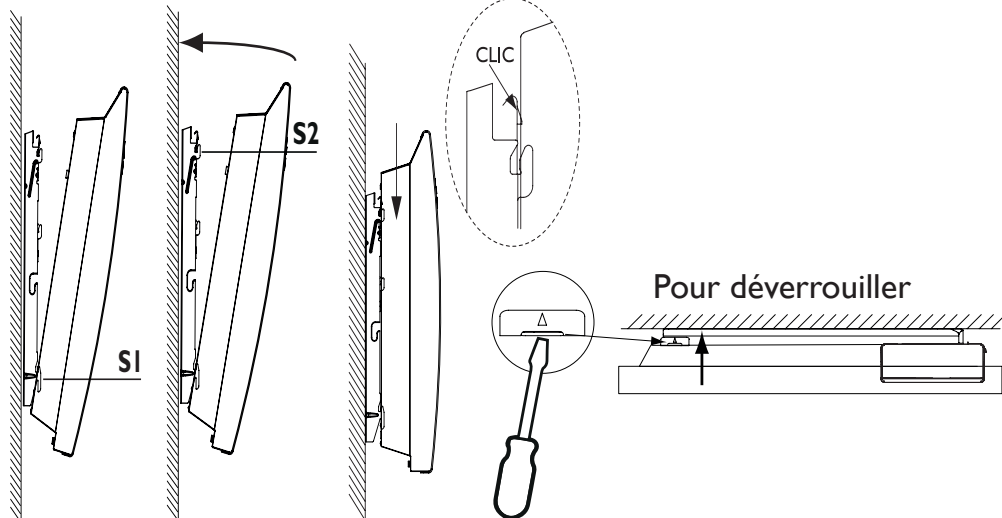


- Vous pouvez raccorder le fil pilote si votre maison est équipée d'une centrale de programmation, d'un programmateur ou d'un gestionnaire. Dans ce cas, pour vérifier la transmission correcte des ordres de

programmation, procédez aux vérifications suivantes en fonction des modes choisis (Confort, Eco, ...) :

	CONFORT	ECO	HORS GEL	ARRÊT DU CHAUFFAGE DÉLESTAGE	CONFORT -1° C	CONFORT -2° C
SIGNAL À TRANSMETTRE						
MESURE ENTRE LE FIL PILOTE ET LE NEUTRE	0 VOLT	230 VOLT	-115 VOLT NÉGATIVE	+ 115 VOLT POSITIVE	230 VOLT PENDANT 3 s	230 VOLT PENDANT 7 s

FIXER L'APPAREIL



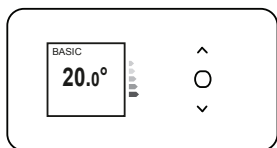
ENTRETIEN

Avant toute action d'entretien, coupez l'alimentation électrique de l'appareil. Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire, environ deux fois par an, d'effectuer son dépoussiérage.

Ne jamais utiliser de produits abrasifs et de solvants.

Utilisation

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



- Augmenter ou diminuer la température sans avoir besoin de valider.



- Naviguer dans les menus ;



- Valider ;

- Éteindre ;

- Verrouiller, déverrouiller.

DESCRIPTION DES MODES

2 modes de fonctionnement sont proposés :

BASIC

L'appareil suit en permanence la température de consigne réglée.

PROG

- L'appareil suit le programme interne défini pour chaque jour de la semaine. A la mise en marche de l'appareil, les plages suivantes sont définies :

lundi à vendredi , confort de 5h à 9h et de 17h à 23h

samedi et dimanche, confort de 5h à 23h.

Vous pouvez modifier ces plages et définir 3 plages de température Confort par jour.

Pendant ces plages Confort, la consigne de température est réglée à l'aide de  ou .

En dehors des plages Confort, l'abaissement est réglé dans le mode Prog «Abais.T° ECO» (voir chapitre «Le menu en mode PROG»).

- L'appareil suit les ordres de la programmation externe de votre installation (voir notice de votre centrale de programmation).

L'INTERRUPTEUR

Un interrupteur Marche/Arrêt est situé à l'arrière du boîtier de l'appareil. **Utilisez l'interrupteur uniquement pour un arrêt prolongé (hors période de chauffe).**

Positionnez l'interrupteur (*situé à l'arrière de l'appareil*) sur pour mettre l'appareil sous tension. Lorsque l'appareil est mis hors tension, un nouveau réglage du jour et de l'heure peut être nécessaire.

PREMIERE MISE EN MARCHÉ

Choisissez la langue, puis la date et l'heure.

A la première mise sous tension,

- le mode PROG est sélectionné,
- la température de consigne est réglée à 19° C.

METTRE EN MARCHÉ / ARRÊTER L'APPAREIL

Pour arrêter l'appareil, faites un appui long sur .

Confirmez «Eteindre» en appuyant sur .

Pour mettre en marche l'appareil, faites un appui long sur .

VERROUILLAGE DES COMMANDES

Afin d'éviter les manipulations par des enfants, vous pouvez verrouiller les commandes de votre appareil en faisant un appui long sur .

Sélectionnez «Verrouiller»  et validez avec .

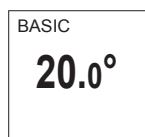
Faites de même pour déverrouiller les commandes en sélectionnant «Déverrouiller»  .

RÉGLER LA TEMPÉRATURE

Utilisez l'indicateur de consommation pour optimiser votre réglage. Quand l'indicateur de consommation se trouve au niveau du symbole vert, vous êtes à un niveau de température inférieur ou égal à la température conseillée.



En mode BASIC :



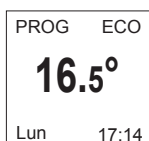
- Augmentez avec \wedge (max 28°C).
- Diminuez avec \vee (min 12°C).
- Diminuez encore jusqu'à 7°C (température Hors Gel non modifiable) avec \vee .

En mode PROG :



Si l'écran affiche PROG, vous êtes sur une plage de programmation en mode Confort.

- Augmentez avec \wedge (max 28°C).
- Diminuez avec \vee (min 12°C).

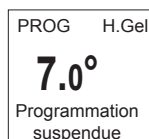


Si l'écran affiche PROG ECO, vous êtes sur une plage de programmation en mode ECO.



Vous pouvez modifier la température ECO, vous forcez donc le réglage par défaut entre la température Confort et la température Eco. «PROG Dérog» s'affiche jusqu'à la prochaine plage Confort.

Vous pouvez régler l'écart entre la température Confort et Eco dans le Menu «Abais.T° ECO».



Si vous avez réglé une température Hors Gel (7°C), la programmation est suspendue.

Modifiez cette température lors de votre retour pour la reprise de la programmation.

FUNCTION FENÊTRE OUVERTE

Cette fonction est utilisable dans le mode PROG uniquement.

Permet de détecter les variations de températures liées à l'ouverture et à la fermeture de vos fenêtres.

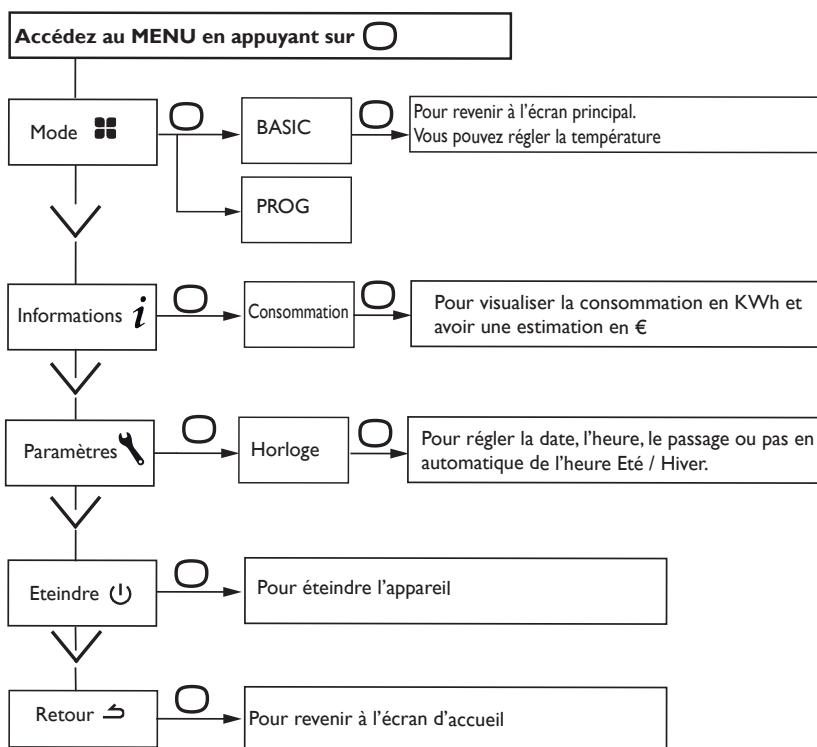
Si vous oubliez d'éteindre votre appareil lors de l'ouverture prolongée d'une fenêtre, cette fonction permet d'y pallier et évite à votre appareil de chauffer inutilement.

L'appareil passe automatiquement en Hors Gel (7°C) lorsqu'il détecte une fenêtre ouverte et remonte à la température de consigne lorsqu'il détecte sa fermeture (*le temps de détection est variable*).

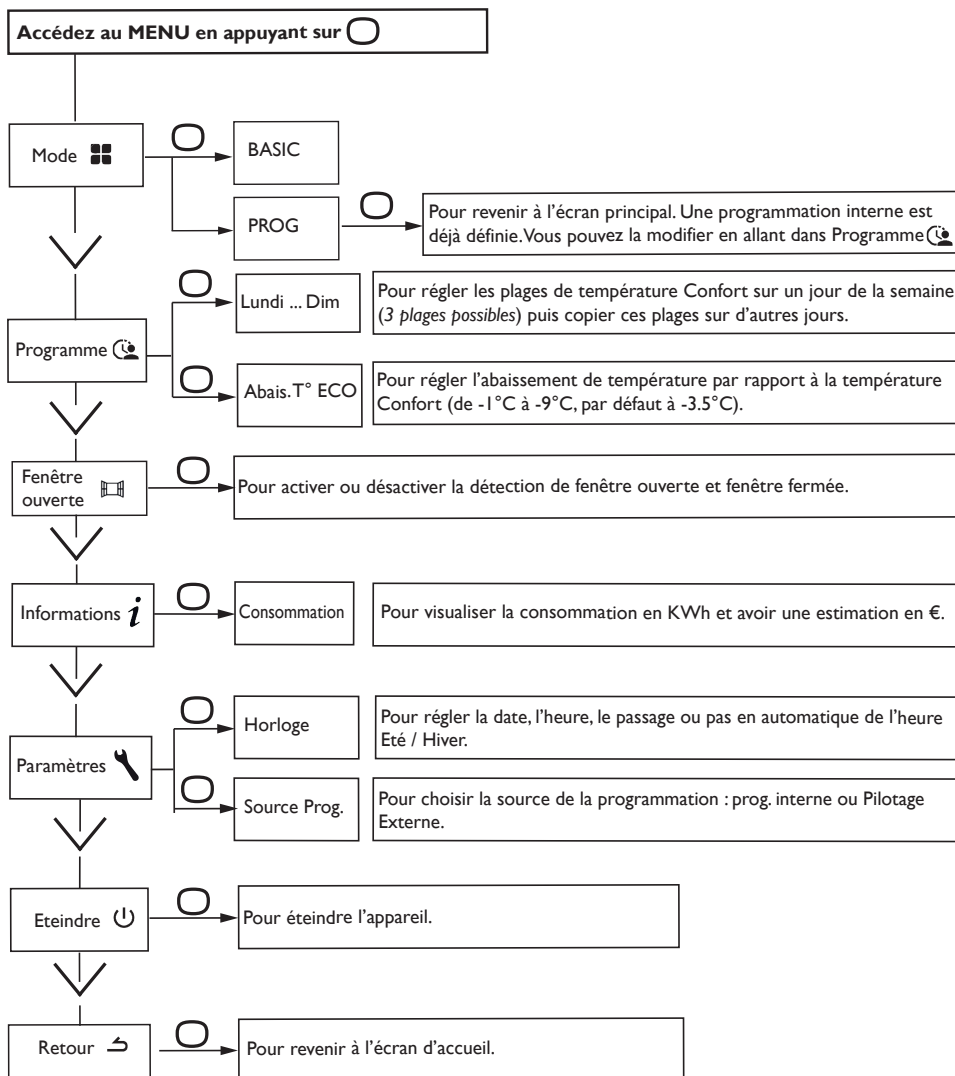
Nous déconseillons l'utilisation de cette fonction dans les couloirs et dans les pièces situées à proximité d'une porte d'entrée donnant sur l'extérieur.

Pour activer ou désactiver cette fonction reportez-vous aux descriptions des menus.

Le menu en mode BASIC



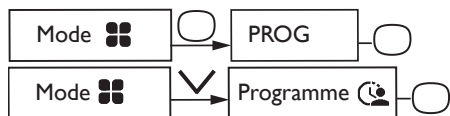
Le menu en mode PROG



UTILISER LA PROGRAMMATION INTERNE

MODIFIER LES PROGRAMMES

Vous pouvez programmer jusqu'à 3 plages de température Confort pour chaque jour de la semaine. En dehors des plages Confort, l'abaissement est réglé dans le mode Prog «Abais.T° ECO» (voir chapitre «Le menu en mode PROG»).



Sélectionnez le jour avec \wedge . Validez \circ .

Sélectionnez . Validez \circ .

Choisissez l'heure de début avec \wedge ou \vee . Validez \circ . Choisissez l'heure de fin avec \wedge ou \vee . Validez \circ . Vous passez ensuite à la plage Confort suivante.

COPIER UN PROGRAMME

Vous pouvez copier le programme d'une journée sur un (plusieurs) jour(s).

Sélectionnez . Validez \circ .

Faites défiler les jours avec \wedge ou \vee . Validez le jour vers lequel copier avec \circ .

Pour valider la copie, sélectionnez «Copier». Validez \circ .

Lundi	
<input checked="" type="radio"/> Mar	<input checked="" type="radio"/> Ven
<input type="radio"/> Mer	<input type="radio"/> Sam
<input checked="" type="radio"/> Jeu	<input type="radio"/> Dim
Copier	

Exemple : Copie du programme du lundi vers mardi, jeudi, vendredi.

SUPPRIMER UNE PLAGE DE TEMPÉRATURE CONFORT

Sélectionnez le jour avec \wedge . Validez \circ .

Sélectionnez . Validez \circ .

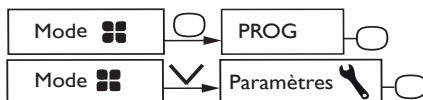
Sur l'heure de début, sélectionnez 0:00 avec \vee . Validez \circ . Sur l'heure de fin, sélectionnez également 0:00 avec \vee puis validez \circ .

UTILISER LA PROGRAMMATION EXTERNE

L'appareil suit les ordres de la commande externe de votre installation par liaison Fil Pilote

Sélectionnez Source prog avec \vee . Validez \circ .

Choisissez Pilotage ext. avec \vee puis validez \circ .




Le pilotage à distance des modes de fonctionnement et des programmes de l'appareil est possible avec l'application Cozytouch disponible sur App Store® ou Google play®.

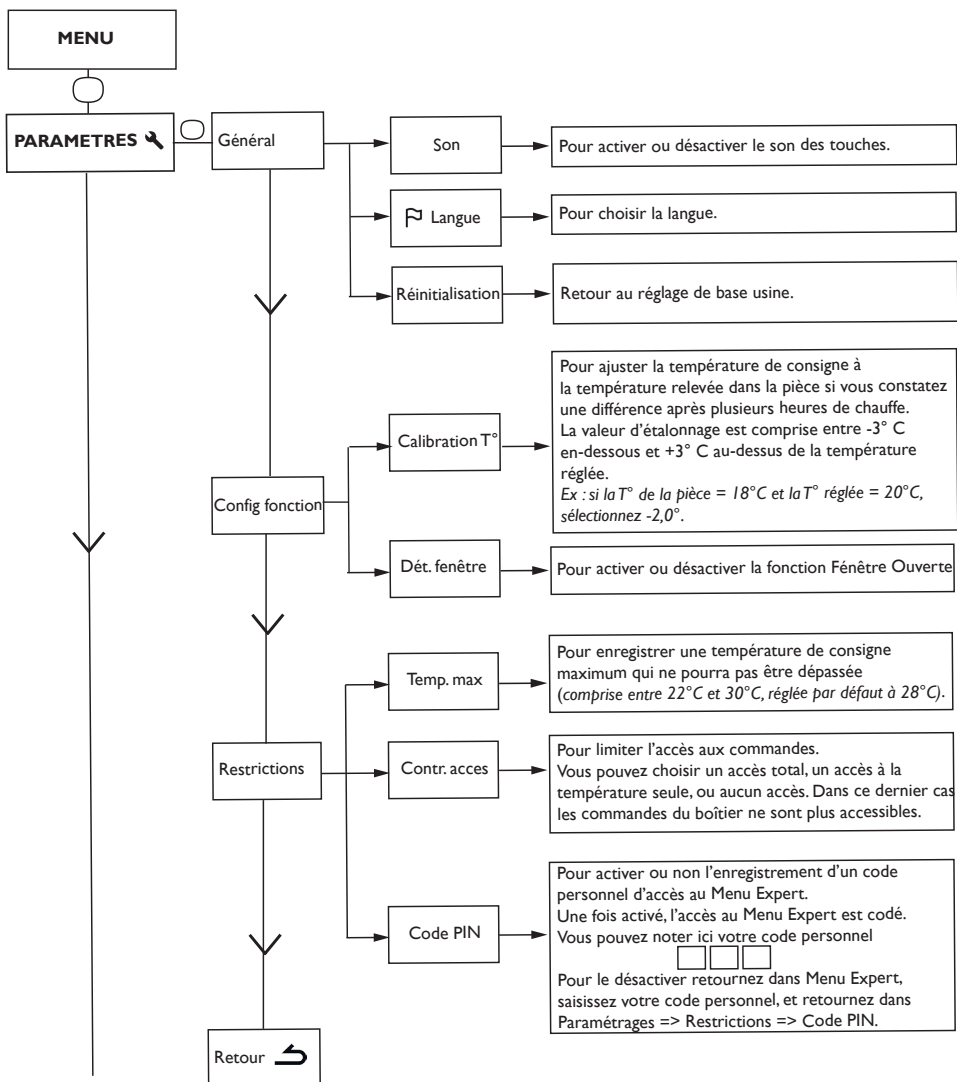
Les accessoires suivants sont nécessaires :

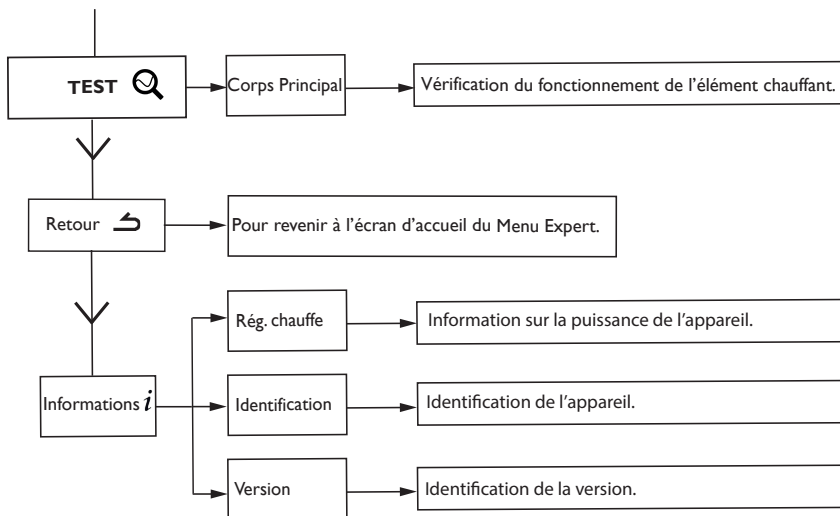
- un Bridge Cozytouch (à installer sur votre box Internet)
- une Interface Cozytouch par appareil.



Le menu EXPERT

Pour accéder aux fonctions avancées de l'appareil, appuyez en même temps sur  et  pendant plus de 3 secondes.






Délestage

Nos appareils sont compatibles avec différents systèmes de délestage. Vous ne devez toutefois pas utiliser de délestage par coupure d'alimentation secteur car ce système est incompatible avec nos appareils. Des coupures franches d'alimentation électrique intempestives et répétées peuvent provoquer une usure prématurée et une détérioration des cartes électroniques qui ne seraient pas couvertes par la garantie du fabricant.

Lors des périodes de délestage, l'écran passe en veille.

L'appareil revient ensuite à son mode de fonctionnement initial.

En cas de problème

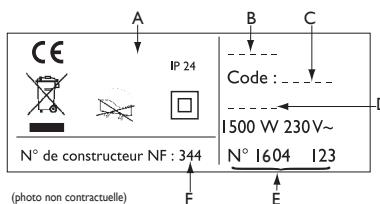
Problème rencontré	Vérifications à faire
L'écran du boîtier de commande ne s'allume pas.	Vérifiez que l'interrupteur situé à l'arrière de l'appareil est en position I. Vérifiez que l'appareil est alimenté électriquement.
La température d'ambiance est différente de celle affichée sur l'appareil.	Il est nécessaire d'attendre 6 heures au minimum pour que la température se stabilise. Il est possible, en fonction de votre installation, que vous releviez une température différente de celle affichée sur l'appareil (<i>un écart de 0,5° C est normal.</i>) Dans ce cas, reportez-vous au «Menu Expert», chapitre «Calibration T°».
L'appareil ne chauffe pas.	Si vous êtes en programmation, vérifiez que vous êtes sur un plage horaire Confort. Assurez-vous que les disjoncteurs de l'installation sont enclenchés ou bien que le délesteur (<i>si vous en avez un</i>) n'a pas coupé le fonctionnement de l'appareil. Vérifiez la température de l'air de la pièce : si elle est trop élevée, l'appareil ne chauffe pas.
L'appareil chauffe tout le temps	Vérifiez que l'appareil n'est pas situé dans un courant d'air (<i>porte ouverte à proximité, sortie d'air par le cache câble à l'arrière de l'appareil</i>) ou que le réglage de la température n'a pas été modifié. Il peut y avoir un aléa dans le réseau électrique. En cas de problème (<i>thermostat bloqué...</i>), coupez l'alimentation de l'appareil (<i>fusible, disjoncteur</i>) pendant environ 10 minutes, puis rallumez-le. Si le phénomène se reproduit fréquemment, faites contrôler l'alimentation par votre distributeur d'énergie.
L'appareil ne chauffe pas assez.	Augmentez la température en appuyant sur  (<i>reportez-vous au chapitre «Régler la température»</i>). Si le réglage est au maximum, faites les vérifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifiez si un autre mode de chauffage existe dans la pièce. - Assurez-vous que votre appareil ne chauffe que la pièce (<i>porte fermée</i>). - Faites vérifier la tension d'alimentation de l'appareil. - Vérifiez si la puissance de votre appareil est adaptée à la taille de votre pièce (<i>nous vous préconisons en moyenne 100 W/m² pour une hauteur de plafond de 2,50 m ou 40W/m³</i>).
L'appareil est très chaud en surface.	Il est normal que l'appareil soit chaud lorsqu'il fonctionne, la température maximale de surface étant limitée conformément à la norme NF Electricité. Si toutefois vous jugez que votre appareil est toujours trop chaud, vérifiez que la puissance est adaptée à la surface de votre pièce (<i>nous vous préconisons 100 W/m² pour une hauteur sous plafond de 2,50 m ou 40W/m³</i>) et que l'appareil n'est pas placé dans un courant d'air qui perturberait sa régulation.

Problème rencontré	Vérifications à faire
Des traces de salissures apparaissent sur le mur autour de l'appareil.	En ambiance polluée, des salissures peuvent apparaître sur les sorties d'air de l'appareil ou au mur. Ce phénomène est lié à la mauvaise qualité de l'air ambiant (<i>fumée de cigarettes, bougies, encens, cheminée,...</i>). Il est conseillé dans ce cas de vérifier la bonne aération de la pièce (<i>ventilation, entré d'air, etc...</i>).
Le Menu Expert n'est pas accessible.	Vous avez enregistré un code PIN. Vous devez saisir votre code pour accéder au menu Expert (<i>voir chapitre Menu expert</i>). Si vous avez oublié votre code, saisissez le code 081.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmation interne.	Vérifiez que la date et l'heure sont réglées. Vérifiez que l'appareil est en Mode PROG et que la programmation interne est sélectionnée.
L'appareil ne suit pas les ordres de programmation externes.	Assurez-vous de la bonne utilisation de la centrale de programmation (<i>voir notice d'utilisation de la centrale</i>). Vérifiez que l'appareil est en Mode PROG et source de programmation « Pilotage ext. » . Vérifiez la transmission correcte des ordres de programmation (<i>voir chapitre «Raccorder l'appareil»</i>). Dans le cadre de la programmation par fil pilote ou courant porteur, les ordres hors gel ou délestage sont prioritaires. Le délai de basculement du mode Confort vers le mode Eco est de l'ordre de 12 secondes. Le délai de basculement du mode Confort -1/-2 vers Confort est de l'ordre de 5 minutes.

Si vous n'avez pas réussi à résoudre votre problème, contactez votre distributeur/installateur, munissez-vous des références de l'appareil. Elles sont situées sur le côté de l'appareil. Mesurez la température de la pièce.

Le Code commercial (C) et le Numéro de série (E) identifient auprès du constructeur l'appareil que vous venez d'acquérir.

- A** Normes, labels de qualité
- B** Marque commerciale
- C** Code commercial
- D** Référence de fabrication
- E** N° de série
- F** N° de constructeur



Caractéristiques

Références du modèle	RYEGHD / RYEGVD		
Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique			
Puissance thermique nominale	P nom	0,3 à 2 300 à 2000	kW W
Puissance thermique minimale	P min	0,3 300	kW W
Puissance thermique maximale continue	P max,c	2 2000	kW W
Consommation d'électricité auxiliaire			
A la puissance thermique nominale	el max	0,000	kW
A la puissance thermique minimale	el min	0,000	kW
En mode veille	el sb	0,00048 0,48	kW W
Type de contrôle de la puissance thermique / de la température de la pièce			
Caractéristique	Unité	Information complémentaire	
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmateur hebdomadaire.	oui		
Autres options de contrôle			
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence.	non		
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte.	oui		
Option de contrôle à distance.	oui		
Contrôle adaptif de l'activation.	oui		
Limitation de la durée d'activation.	non		
Capteur à globe noir.	non		
Coordonnées de contact	Idem étiquette signalétique		

Conditions de garantie

DOCUMENT A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

(Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation)

- La durée de garantie est de deux ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- La garantie s'applique en France uniquement.
- La garantie couvre l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tout dommage et intérêts.
- Les frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de la dite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

SATC :

**Rue Monge - ZI Nord - BP 65
85002 La Roche-Sur-Yon Cedex**

www.atlantic.fr



GARANTIE

DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR,
À PRÉSENTER UNIQUEMENT EN CAS DE RÉCLAMATION

- La durée de garantie est de 2 ans à compter de la date d'installation ou d'achat et ne saurait excéder 30 mois à partir de la date de fabrication en l'absence de justificatif.
- Atlantic assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses à l'exclusion de tous dommages et intérêts.
- Les frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non respect des prescriptions de ladite notice ne sont pas couvertes par la garantie.
- Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

TYPE DE L'APPAREIL* :

N° DE SÉRIE* :

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique, côté droit de l'appareil.

BIP
Rue Monge - BP 65
F-85002 LA ROCHE SUR YON

www.atlantic.fr

Cachet du distributeur

Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive
des tribunaux de la Roche-sur-Yon.

SOLIUS DIGITAL

Panneau rayonnant



Nous vous remercions de votre choix et de votre confiance. Le panneau rayonnant électrique SOLIUS Digital a été soumis à de nombreux tests et contrôles afin d'en assurer la qualité et ainsi vous apporter une entière satisfaction.